

Plan de cours

COURS : **Philosophie III – Éthique et politique**

PROGRAMME : Formation générale

DISCIPLINE : Philosophie

PONDÉRATION : Théorie : **3h** | Pratique : **0h** | Étude personnelle : **3h**

PROFESSEURE	Bureau	☎ poste	✉
LÉA MEAD	E-141	2056	MIO

PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM		11H A 12H (ÉNA)		10H A 12H	
PM					

*N'hésitez pas à m'écrire un MIO pour prendre rendez-vous à un autre moment.

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste
DENIS COURVILLE (LONGUEUIL)	E - 116	2470
DAVY MOUEMENT (LONGUEUIL)	E - 116	3379
MARC LAMONTAGNE (ÉNA)	C - 122	3352

1. PRÉSENTATION DU COURS

La place de la philosophie dans la formation générale

Les trois cours obligatoires de philosophie visent à cultiver la capacité de réflexion et de jugement des étudiant·e·s. Le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence à la fois éthique et historique qui privilégie une démarche posant la question du sens de l'existence, s'interrogeant sur la condition humaine et la possibilité d'une culture commune. L'ensemble des trois cours cherche donc, dans un souci de recherche de la vérité propre à la philosophie, à susciter le désir de se questionner et d'argumenter de façon méthodique et rigoureuse. Ce parcours exige l'étude et la lecture d'œuvres philosophiques dans leur version intégrale ou sous forme de larges extraits.

Le cours de philosophie CE

Ce troisième et dernier cours de la Séquence s'organise autour de tensions entre l'éthique et le politique. Le point de départ du cours se situe dans l'horizon du relativisme des valeurs de notre époque, et pose, dans un contexte de crise certaine de la métaphysique, la question de la recherche de voies nouvelles vers l'universel. La dimension éthique du cours se trouve notamment dans l'exploration du rapport de la singularité individuelle à l'universalité normative, alors que la dimension politique se trouve dans l'exploration du vivre-ensemble comme exigence constitutive de l'individu, comme responsabilité, comme devoir, comme champ de la liberté.

2. OBJECTIF MINISTÉRIEL

4PHP – Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine

3. OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Au terme de ce cours et à l'aide de théories philosophiques, l'étudiant·e sera en mesure de porter un jugement critique et autonome sur des problèmes éthiques et politiques de la société, le tout dans une dissertation d'au moins 900 mots.

4. PROBLÉMATIQUE DU COURS

La beauté peut-elle sauver le monde?

Plus une journée ne se passe sans qu'une nouvelle atterrante évoque la crise écologique dans l'actualité. Bien sûr cela tient à une décision de la part de certains médias de modifier la façon de couvrir cette crise¹, mais n'est-ce pas aussi le signe que quelque chose ne tourne définitivement plus rond sur la planète bleue? Depuis la conférence de Stockholm en 1972², on ne compte plus les rapports, les cris d'alarme et les sombres prédictions faites par les scientifiques et écologistes pour attirer l'attention sur le sort qui menace la Terre et ses habitants. On peut effectivement parler avec le philosophe Hans Jonas d'une « apocalypse rampante³ » pour évoquer les périls qui nous menacent de toutes parts. Et c'est justement à partir de et vers la crise écologique que nous suivrons ce cours d'Éthique et de Politique. Nous sommes déjà au cœur de cette situation que nous tenterons d'éclairer d'un point de vue philosophique, plus précisément d'un point de vue éthique, c'est-à-dire relié à notre action, à l'orientation de celle-ci.

Ce qui nous interpellera tout au long de la session est notre rapport au monde, notre manière à nous, êtres humains, d'habiter. En effet, que veut dire pour nous habiter? Quel rapport entretenons-nous avec les vivants et les objets qui peuplent notre monde? Cette question est importante car elle peut alimenter une réflexion normative sur la manière de bien habiter. En ce sens, on peut se demander si notre crise écologique ne témoigne pas seulement d'une dégradation évidente de la nature, mais aussi d'une destruction notre *monde* lequel ne se réduit pas à l'environnement naturel. C'est en tout cas ce que suggère la philosophe Hannah Arendt au milieu du XX^e siècle. Cette première auteure que nous lirons a écrit un essai intitulé « La crise de la culture » qui, bien qu'il n'aborde pas directement la question de la destruction de la nature, sera l'occasion d'élaborer une distinction conceptuelle entre la nature et le monde, distinction qui sera décisive pour poser la question de la culture en termes de souci pour cet endroit que nous habitons. Cela trouve des échos au sein de la jeune discipline de l'éthique environnementale qui veut attirer notre attention sur les racines culturelles de la crise écologique : nous concevons la nature de manière foncièrement anthropocentrique et utilitariste. Il serait alors insensé de tenter de « sauver la nature » sans remettre en question notre rapport à la nature. Tout un courant de l'éthique contemporaine suggère que l'attitude de *care* (sollicitude), pourrait constituer une réponse adéquate pour repenser notre rapport à la nature et aux autres vivants. Les théories du *care* sont relativement récentes (tout au plus quelques dizaines d'années), mais nous pensons pouvoir retrouver une notion semblable en nous intéressant à l'interprétation qu'Arendt donne du concept de culture, pensé comme soin du monde. La culture fait notamment appel au jugement de goût dont Arendt parle comme

¹ « Les médias canadiens invités à mieux couvrir la crise climatique », C. Lalonde, *Le Devoir*, 20 juin 2019.

² Première conférence des Nations Unies sur l'environnement.

³ Hans Jonas, *Pour une éthique du futur*, p. 101.

d'un « jugement toujours vigilant sur les choses du monde, [qui] fixe ses limites propres à un amour sans discrimination, immodéré pour le purement beau.⁴ » Et si l'expérience esthétique de la nature pouvait constituer le fondement d'une éthique environnementale ?

5. DÉROULEMENT DU COURS

A. La culture comme soin du monde : Arendt (semaines 1 à 9)

Quel lien entre l'exploration spatiale et la crise écologique? Entre le jugement esthétique et un rapport sain à la nature? La conquête de l'espace et le jugement qui nous pousse à nommer une chose belle exemplifient deux attitudes que l'on peut adopter vis-à-vis de la nature terrestre : une attitude théorique puis une attitude esthétique.

Dans son essai « La conquête de l'espace et la dimension de l'homme », Hannah Arendt soutient que le rejet de l'anthropocentrisme au cœur de l'entreprise scientifique moderne ne peut être accompli sans radicalement isoler la connaissance scientifique du sens commun, privant par-là les êtres humains d'une compréhension du sens de leurs actions et les poussant à s'aliéner du monde dans lequel ils vivent. Cet essai d'Arendt témoigne aussi d'une inquiétude quant à la puissance que confère la technologie aux actions humaines, abolissant la frontière entre le monde humain et la nature puisque les êtres humains *agissent* désormais au sein de la nature.

Puis, dans « La crise de la culture », Arendt explique qu'une société de consommateurs est foncièrement incapable de prendre soin du monde. Pour imaginer quelles qualités devraient posséder des citoyens s'efforçant de préserver le monde, il faut plutôt rappeler à notre mémoire l'humanisme classique et son concept de culture. Bien qu'il soit ici question de monde et non pas de la nature comme telle, il semble que la culture et le jugement de goût qu'elle suppose témoignent d'un rapport au monde empreint de sollicitude et d'attention, attitudes que l'on gagnerait peut-être à adopter vis-à-vis de la nature.

B. L'esthétique environnementale : Holmes Rolston III (semaines 10 à 14)

L'éthique environnementale remet en question la séparation de l'être humain et de la nature au fondement de la pensée occidentale. D'après les tenants de cette nouvelle éthique, un tel postulat conduirait, sur le plan pratique, de l'exploitation de la nature à la crise écologique que l'on connaît. Or, pour le philosophe américain Holmes Rolston III qui s'inscrit dans le projet de l'éthique environnementale, l'expérience esthétique est l'une des façons dont cette séparation peut être surmontée et, surtout, ce type d'expérience peut conduire à transformer notre façon d'agir. Dans son article intitulé « De la beauté au devoir », Rolston cherche à faire de l'expérience esthétique de la nature un chemin vers la prise de conscience de nos devoirs envers cette dernière. Mais pour passer d'un rapport esthétique à un rapport éthique à la nature,

⁴ Hannah Arendt, « La crise de la culture », p. 286.

il est nécessaire d'abandonner ce que Rolston appelle « l'esthétique de l'agrément », c'est-à-dire que l'on doit revoir notre conception de la beauté naturelle au-delà de ce qui est agréable ou plaisant, puis mettre en évidence la profondeur de l'expérience esthétique de la nature.

Calendrier (le contenu des cours peut varier légèrement en fonction de notre progression)

SEM	CONTENU	MODE DE FONCTIONNEMENT ET ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	LECTURES / TRAVAIL À FAIRE À LA MAISON
1	Plan de cours et introduction	Cours	
2	Deux perspectives sur le monde : le profane et le savant	Cours	Arendt, « La conquête de l'espace et la dimension de l'homme », p. 337 à 349 Répondre à la Q. 1 dans le Carnet de bord.
3	Questionnements philosophico-politiques au sujet la science moderne	Cours	Arendt, « La conquête de l'espace et la dimension de l'homme », p. 337 à 349 Répondre à la Q. 2 dans le Carnet de bord.
4	Le point d'Archimède : Que gagne-t-on, que perd-on à se regarder d'un point de vue extérieur à la terre?	Cours et visionnement d'un extrait du film <i>Koyaanisqati</i> .	Arendt, « La conquête de l'espace et la dimension de l'homme », p. 349 à 355 Répondre à la Q. 3 dans le Carnet de bord.
5	Analyse philosophique (25%) et 1^{ère} remise du Carnet de bord	Examen en classe	Avoir répondu aux 3 premières questions du Carnet de bord.
6	Culture et société	Cours	Arendt, « La crise de la culture », 1 ^{ère} partie (p. 252 à 262) Répondre à la Q. 4 dans le Carnet de bord.
7	Qu'est-ce qu'un objet culturel?	Cours	Arendt, « La crise de la culture », 1 ^{ère} partie (p. 262 à 270) Répondre à la Q. 5 dans le Carnet de bord.

8	Les racines antiques du concept de culture	Cours	Arendt, « La crise de la culture », 2 ^e partie (p. 271 à 280) Répondre à la Q. 6 dans le Carnet de bord.
9	Le jugement de goût et le soin du monde	Cours	Arendt, « La crise de la culture », 2 ^e partie (p. 280 à 288)
10	Remise du commentaire critique (30%)	Cours	
11	L'éthique environnementale : pour quelles raisons devrait-on prendre soin de la nature?	Cours	Routley, « A-t-on besoin d'une nouvelle éthique, d'une éthique environnementale ? » Répondre à la Q. 7 dans le Carnet de bord.
12	Sur quoi le jugement esthétique de la nature porte-t-il?	Cours	Rolston, « De la beauté au devoir », p. 277 à 284. Répondre à la Q. 8 dans le Carnet de bord.
13	La nature est-elle semblable à une œuvre d'art?	Cours	Rolston, « De la beauté au devoir », p. 284 à 295. Répondre à la Q. 9 dans le Carnet de bord.
14	Peut-on passer de l'esthétique à l'éthique?	Cours	Rolston, « De la beauté au devoir », p. 296 à 310. Répondre à la Q. 10 dans le Carnet de bord.
15	Dissertation finale (35%)	En classe	Remise du Carnet de bord (Questions 4 à 10)

6. ÉVALUATIONS

Mode d'évaluation et description de l'activité	Contexte de réalisation	Critères d'évaluation	Échéance (date)	Pondération (%)
Carnet de bord	À LA MAISON, TOUT AU LONG DE LA SESSION	Clarté, Cohérence du propos, Pertinence et richesse du contenu, Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés, Rigueur des explications, Qualité de la langue	Les cahiers seront corrigés deux fois dans la session : au cours 5 , puis au cours 15 .	10% (10 entrées valant 1% chacune ⁵)
Analyse philosophique	EXAMEN EN CLASSE	Clarté, Cohérence du propos, Pertinence et richesse du contenu, Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés, Rigueur des explications et de l'argumentation, Qualité de la langue	Semaine 5	25%
Commentaire critique	TEXTE À RÉDIGER À LA MAISON. (+/- 900 MOTS)	Clarté, Cohérence du propos, Pertinence et richesse du contenu, Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés, Rigueur des explications et de l'argumentation, Qualité de la langue	Semaine 10	30 %
Évaluation finale : Dissertation	DISSERTATION À RÉDIGER EN CLASSE (+/- 900 MOTS)	Clarté, Cohérence du propos, Pertinence et richesse du contenu, Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés, Rigueur des explications et de l'argumentation, Qualité de la langue	Semaine 15	35 %
			TOTAL	100 %

⁵ Une question vous sera remise à chaque cours, à l'exception des cours 5, 10, 11, 14 et 15.

7. CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Clarté
- Cohérence du propos
- Pertinence et richesse du contenu
- Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés
- Rigueur des explications et de l'argumentation
- Qualité de la réflexion personnelle et originalité
- D'autres critères liés à la nature des travaux seront précisés en classe

8. MATÉRIEL REQUIS

Un livre :

- Hannah Arendt, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1989. → **Livre disponible à la coop**

Un recueil coop contenant les textes suivants :

- Holmes Rolston III, « De la beauté au devoir »

- Richard Sylvan Routley, « A-t-on besoin d'une nouvelle éthique, d'une éthique environnementale? »

→ **Je vous avertirai lorsque le recueil sera prêt.**

Un cahier de type « cahier-Canada » pour le journal de bord

9. BIBLIOGRAPHIE

Œuvres à l'étude :

ARENDR, Hannah. « La conquête de l'espace et la dimension de l'homme », dans *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1989, p. 337-355.

ARENDR, Hannah. « La crise de la culture », dans *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1989, p. 252-288.

ROLSTON, Holmes III. « De la beauté au devoir », dans *Esthétique environnementale*, Paris, Vrin, 2015, p 277-310.

ROUTLEY, Richard Sylvan. « A-t-on besoin d'une nouvelle éthique, d'une éthique environnementale? » dans *Éthique de l'environnement*, Paris, Vrin, 2007, p. 31 à 49.

Bibliographie complémentaire

- AFEISSA, Hicham-Stéphane (éd.). *Éthique de l'environnement*, Paris, Vrin, 2007.
- AFEISSA, Hicham-Stéphane. *La fin du monde et de l'humanité. Essai de généalogie du discours écologique*, Paris, P.U.F., 2014.
- AFEISSA, Hicham-Stéphane et Yann Lafolie (éd.). *Esthétique environnementale*, Paris, Vrin, 2015.
- ARENDT, Hannah. *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, 2014.
- BONNEUIL, C. et Fressoz J.-B. *L'évènement anthropocène : la Terre, l'histoire et nous*, Paris, Seuil, 2013.
- JONAS, Hans. *Pour une éthique du futur*, Paris, Payot Rivages, 1998.
- JONAS, Hans, *Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1995.
- LARRÈRE, C. et R. Larrère. *Penser et agir avec la nature : une enquête philosophique*, Paris, La Découverte, 2015.
- LAUGIER, Sandra (dir.). *Tous vulnérables? : le care, les animaux et l'environnement*, Paris, Payot et Rivages, 2012.
- PELLUCHON, Corine. *Éthique de la considération*, Paris, Seuil, 2018.
- TRONTO, Joan. *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris, La Découverte, 2009.

Médiagraphie

- REGGIO, Godfrey (réalisateur). (1982). *Koyaanisqatsi* (film documentaire), IRE Productions.

10. CONDITIONS DE RÉUSSITE DU COURS

Lecture des textes à l'étude

La lecture des textes à l'étude est obligatoire : elle permet à l'étudiant-e de s'appropriier les questions traitées et de faire ainsi une démarche philosophique en entrant en discussion avec les auteurs. Le fait d'assister au cours et de prendre des notes ne dispense pas l'étudiant-e du travail de lire les textes à l'étude.

Note de passage

La note de passage d'un cours est de 60 %.

Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire. Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Il revient à l'étudiant·e de prendre les mesures pour rencontrer son/sa professeur·e et de lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le/la professeur·e, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur ou la professeure et l'étudiant·e.

Remise des travaux

Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :

- Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente avec le/la professeur·e.
- Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant·e retardataire.
- Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail; b) au total : 10 % de la note du travail.

Présentation matérielle des travaux

L'étudiant·e doit respecter les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* adoptées par le Collège, disponibles sous l'onglet « Méthodologie » du site de la bibliothèque :

<https://rms.h.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>

Qualité de la langue

La qualité de la langue française est rigoureusement prise en considération par tous les professeurs du Département. Ceux-ci insistent donc auprès des étudiant·e·s afin qu'ils soignent la qualité de la langue parlée et écrite puisqu'elle est intimement liée à l'expression même d'une pensée claire et cohérente. Jusqu'à 10 % de la note d'un travail peut être retranché en guise de pénalité pour les fautes de français.

Plagiat

Tout acte qui consiste à copier, traduire ou paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, constitue un plagiat. Tout plagiat, toute tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat entraîne immédiatement la note 0 pour l'évaluation en cause. En cas de récidive, l'étudiant·e se voit attribuer la note 0 pour l'ensemble du cours. Le/La professeur·e fait alors un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études.

Modalité de participation aux cours

Une personne qui aura été absente à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invitée à rencontrer son professeur, qui l'aviserait des conséquences possibles de ses prochaines absences. Est susceptible de n'être plus admis en classe tout·e étudiant·e qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté·e à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.

Téléphones et autres appareils électroniques

Suivant une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé dans la classe (sauf cas d'une mesure autorisée par le CSA). L'étudiant·e utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion.

11. POLITIQUES ET REGLES INSTITUTIONNELLES

Tout·e étudiant·e inscrit·e à Édouard-Montpetit ou à l'ÉNA doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA), les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* et les règles concernant le traitement des plaintes étudiantes. Le texte intégral de ces politiques est accessible sur le site Internet du Collège : www.cegepmontpetit.ca/cegep/a-propos-du-cegep/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs (par exemple, dans l'agenda étudiant) et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

12. LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANT·E·S EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiant·e·s ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées. Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à «Service, CSA» ou par courriel à servicesaadaptés@cegepmontpetit.ca. Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

13. ANNEXE

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

Nombre total de mots	50 % des points attribués à la qualité du français retranchés	100 % des points attribués à la qualité du français retranchés
250	4 fautes	8 fautes
500	8	16
750	13	25
1000	17	33
1250	21	42

*Ces grilles d'évaluation ont été créées avec la collaboration de M. Jean-Sébastien Ménard, enseignant de littérature.